



La vaccination contre la coqueluche

La vaccination a fait baisser fortement, en France, le nombre de cas de coqueluche, cependant la bactérie continue à circuler et la diminution de l'immunité anticoquelucheuse en quelques années nécessite des rappels vaccinaux chez les adultes. Les recommandations de prévention, diagnostiques et de prise en charge de la coqueluche ont été révisées en 2014.

L'essentiel

- Le vaccin coquelucheux entre dans la composition de plusieurs vaccins combinés.
- Il existe deux types de vaccin coquelucheux qui diffèrent par la quantité d'antigènes coquelucheux : dose entière (**Ca**) utilisée chez le nourrisson et l'enfant ou dose réduite (**ca**) utilisée chez l'adolescent et l'adulte.
- La vaccination des nourrissons comporte une injection à l'âge de 2 mois et 4 mois, suivie d'un rappel à l'âge de 11 mois. Le vaccin comprend une dose entière d'antigènes coquelucheux.
- Un rappel coquelucheux est recommandé à l'âge de 6 ans, puis à l'âge de 11-13 ans et à l'âge de 25 ans. Des injections ultérieures peuvent être administrées dans le cadre de la stratégie du cocooning.
- La stratégie du cocooning vise à protéger des coqueluches graves le nourrisson de moins de 6 mois dont la vaccination n'est pas complètement achevée. Cette stratégie comporte la vaccination des personnes qui vivront au contact étroit du nourrisson dans ses six premiers mois de vie.
- Les professionnels de santé et de la petite enfance doivent bénéficier de rappels réguliers.
- La vaccination contre la coqueluche n'est actuellement pas recommandée chez la femme enceinte en France.

Qu'est-ce que la coqueluche ?

La coqueluche est une infection bactérienne peu ou pas fébrile de l'arbre respiratoire inférieur d'évolution longue et très contagieuse. *Bordetella pertussis* et *Bordetella parapertussis* sont les deux bactéries responsables des syndromes coquelucheux chez l'Homme.

Les enfants sont protégés pour cinq à six ans par la vaccination. Les populations les plus touchées sont les nourrissons non encore immunisés et les adolescents et adultes dont l'immunité conférée par le vaccin ou la maladie a diminué.

De 1996 à 2012, le réseau de surveillance Renacoq a identifié 2 227 cas chez des nourrissons de moins de 6 mois dont 68 % de moins de 3 mois.

La transmission est aérienne par l'intermédiaire de la toux d'une personne infectée. Elle est essentiellement intrafamiliale mais se fait également au sein des collectivités. Dans tous les cas, une enquête doit être menée autour du sujet malade pour dépister les contaminateurs et les cas secondaires.

Quelles sont les recommandations vaccinales ?

Par convention

- > Les vaccins contenant des concentrations entières d'antigènes coquelucheux ou d'anatoxine diphtérique : s'écrivent avec une majuscule : **Ca**, D (Infanrix Hexa[®], Infanrix Quinta[®], Pentavac[®], Infanrix Tetra[®], Tetravac acellulaire[®]).
- > Les vaccins contenant des concentrations réduites d'antigènes coquelucheux ou d'anatoxine diphtérique : s'écrivent avec une minuscule : **ca**, d (Repevax[®], Boostrix Tetra[®]).

- Chez les nourrissons, la vaccination comporte une injection à l'âge de 2 et 4 mois, suivie d'un rappel à l'âge de 11 mois. Le vaccin utilisé comprend une **dose entière** d'antigènes coquelucheux.
- À l'âge de 6 ans, le rappel coquelucheux est recommandé avec une **dose entière** de vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite.
- Entre 11 et 13 ans, le rappel diphtérie, tétanos coqueluche et poliomyélite est recommandé.
 - Si l'enfant a eu son rappel à l'âge de 6 ans avec un vaccin dose entière (**DTCaPolio**) : vaccination avec une **dose réduite** d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (**dTcaPolio**).
 - Si l'enfant a eu son rappel à l'âge de 6 ans avec une dose réduite d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (**dTcaPolio**) : vaccination avec une **dose entière** d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (**DTCaPolio**).
 - Si l'enfant n'a pas reçu de rappel coquelucheux à l'âge de 6 ans : vaccination avec une **dose entière** d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (**DTCaPolio**).

> Chez les adultes

Le but est d'éviter que ces adultes ne contaminent des nourrissons dont le schéma complet de vaccination n'est pas achevé.

Le vaccin quadrivalent à **doses réduites** d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux **dTcaPolio** est recommandé chez :

- les adultes âgés de 25 ans avec un rattrapage possible jusqu'à l'âge de 39 ans inclus ;
- dans le contexte professionnel ;
- dans le cadre de la stratégie du cocooning ;
- chez les personnes en contact avec un cas de coqueluche ou lorsqu'il existe des cas groupés (voir infra).

En France, la vaccination contre la coqueluche n'est actuellement pas recommandée chez la femme enceinte.

> En milieu professionnel

Il s'agit de protéger les personnes non immunisées contre la survenue d'une coqueluche grave au contact des professionnels infectés.

Personnels concernés

- Les personnels des maternités et des services de pédiatries.
- Les personnels soignants dans leur ensemble y compris dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).
- Les étudiants des filières médicales ou paramédicales.
- Les personnels chargés de la petite enfance.

Schéma de vaccination

- Une dose de dTcaPolio chez les personnes non antérieurement vaccinées contre la coqueluche ou dont la dernière injection remonte à l'enfance.
- Rappels systématiques par une dose de dTcaPolio à 25 ans, 45 ans, 65 ans voire 75 ans.

La stratégie du cocooning : pourquoi et pour qui ?

Elle vise à protéger les nourrissons de moins de 6 mois des coqueluches graves. Ces nourrissons sont habituellement contaminés par une personne de l'entourage proche. Il s'agit donc de mettre à jour si nécessaire la vaccination contre la coqueluche des personnes qui seront à son contact.

> Personnes concernées

- Les adultes ayant un projet parental.
- Au cours de la grossesse : la fratrie, le père, les personnes susceptibles d'être en contact étroit et durable avec le nourrisson au cours de ses six premiers mois de vie (nourrice, baby-sitter, grands-parents, etc.).
- Après l'accouchement : la mère, idéalement avant la sortie de la maternité, même si elle allaite. L'ensemble du foyer si la vaccination n'a pas été réalisée antérieurement.

> Modalités de vaccination

- Les personnes adultes non antérieurement vaccinées contre la coqueluche ou dont la dernière injection remonte à plus de dix ans ou à l'enfance recevront une dose de dTcaPolio.
- Les adolescents et les adultes de moins de 25 ans recevront une dose de rappel (dTcaPolio) s'ils ont été vaccinés depuis plus de cinq ans.
- Les adultes de plus de 25 ans et à nouveau en situation d'être en contact étroit et répété avec des nourrissons âgés de moins de 6 mois, recevront une dose de rappel de vaccin dTcaPolio si la vaccination coquelucheuse antérieure remonte à dix ans ou plus.

Un délai d'un mois doit être respecté avec une injection antérieure de dTPolio. Le recalage sur le calendrier en cours se fera suivant les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur.

Quelles sont les modalités pratiques de la vaccination ?

Le vaccin coquelucheux est disponible dans les combinaisons suivantes.

Valences vaccinales contenues dans le vaccin	Recommandations	Nom des vaccins
Diphtérie (D), tétanos, polio inactivé, <i>Haemophilus influenzae</i> de type b (Hib), hépatite B, coqueluche acellulaire (Ca)	2, 4 et 11 mois	Infanrix Hexa®
Diphtérie (D), tétanos, polio inactivé, <i>Haemophilus influenzae</i> de type b (Hib), coqueluche acellulaire (Ca)	2, 4 et 11 mois	Infanrix Quinta® Pentavac®
Diphtérie (D), tétanos, polio inactivé, coqueluche acellulaire (Ca)	6 ans 11-13 ans*	Infanrix Tetra® Tetravac acellulaire®
Diphtérie (d), tétanos, polio inactivé, coqueluche acellulaire (ca)	11-13 ans* 25 ans Adolescents et adultes	Repevax® Boostrix Tetra®

* Utiliser un vaccin avec une dose entière d'antigènes coquelucheux si l'enfant à l'âge de 6 ans n'a pas reçu de rappel de vaccin coquelucheux ou a reçu un vaccin avec une dose réduite d'antigènes coquelucheux.

Que faire face à des cas groupés de coqueluche ?

La vaccination post-exposition n'a aucune efficacité pour la prévention de la coqueluche chez une personne déjà contaminée.

En revanche, il convient de mettre à jour les vaccinations de la population exposée pour les enfants, les adolescents et les adultes selon le calendrier vaccinal en vigueur. Cette vaccination

de rattrapage a pour but de prévenir la maladie dans l'hypothèse de contamination ultérieure. Parallèlement, une antibioprophylaxie est prescrite aux sujets asymptomatiques non protégés par la vaccination, afin de rompre les chaînes de transmission¹.

Tout médecin ayant connaissance de cas groupés de coqueluche doit alerter l'agence régionale de santé (ARS) de sa région via la cellule de veille et d'alerte.

1. Instruction DGS/RI1/2014/310 du 7 novembre 2014 relative à la conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de coqueluche : http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/14_310t0.pdf

Pour en savoir plus

- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé : www.ansm.sante.fr
- Haut Conseil de la santé publique : www.hcsp.fr
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr
- Institut de veille sanitaire : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Coqueluche>
- Ministère de la Santé : <http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/coqueluche>
- Ministère de la Santé. Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales : <http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/calendrier-vaccinal>

Ce document est disponible en téléchargement sur le site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr

Rédaction : K. Chemlal, C. Jestin (Inpes).

Ont contribué à ce document : E. Belehior, F. Billiaert, F. Blanchet, M. Boubour, I. Chevalier, C. Curty, S. Derouard, V. Dufour, D. Escourrolle, D. Floret, N. Guizo, E. Grimprel, I. Morer, H. Partouche.

